

Voile levé sur le projet de parc éolien

► **Le projet de parc éolien de la Montagne de Tramelan**

amorce une étape importante, avec le lancement hier de la phase d'information et de participation auprès du public.

► **Les communes de Tramelan et Saicourt**, ainsi que le promoteur Sol-E Suisse, filiale des Forces motrices bernoises, ont présenté hier les détails du projet, qui devrait permettre de couvrir 40% des besoins en électricité des ménages du Jura bernois à l'horizon 2015.

► **Une présentation publique** est prévue le 6 juin.

A Tramelan, on n'a pas attendu l'annonce de la sortie du nucléaire pour s'intéresser aux énergies renouvelables. Le programme de législature des autorités élaboré en 2007 témoignait en effet déjà du souci de l'exécutif d'appliquer une politique de développement durable.

Ainsi, lorsque le plan directeur éolien du Jura bernois a classé la Montagne de Tramelan site prioritaire pour l'implantation d'éoliennes, la commune n'a pas hésité longtemps. «Le vent est une source d'énergie gratuite, nous devons en profiter», a insisté la maire de Tramelan, Milly Bregnard.

Pas question toutefois pour les autorités d'agir dans l'urgence. Trois ans de démarches et d'études ont ainsi été nécessaires pour ficeler le projet, dont chacun peut prendre connais-

sance depuis hier. Jusqu'au 11 juin, les citoyens sont en effet invités à consulter le dossier et à faire part de leurs remarques ou suggestions de modification. Ces dernières seront intégrées au dossier, qui sera ensuite remis au canton pour évaluation.

Dix éoliennes

Pour rappel, le projet prévoit dix éoliennes, dont sept au lieu-dit Prés de la Montagne, en terres tramelotes, et trois à Montbautier, sur le territoire de la commune de Saicourt, associée au projet en cours de route. Les dix aérogénérateurs seront du même acabit que ceux installés dernièrement à Mont-Soleil et Mont-Crosin. Ils culmineront donc à 145 m de hauteur, pour une production totale estimée à 45 GWh par an. «Le parc éolien de la Montagne de Tramelan

couvrirait 40% des besoins en électricité de la population du Jura bernois, à l'image de celui de Mont-Soleil/Mont-Crosin. Ensemble, ces deux parcs pourraient produire suffisamment d'énergie pour répondre aux besoins de 80% des ménages du Jura bernois», a souligné Marcel Bärffuss, du bureau d'études ATB.

Comme l'ont relevé autorités et promoteurs, de nombreuses études d'impact ont été menées, relatives au bruit, aux ombres projetées, au paysage ou encore à la faune. «L'évaluation environnementale menée conclut que les mesures prises en matière de planification, d'accompagnement du chantier et de remplacement permettent d'atteindre un bilan global conforme en tout point aux prescriptions», ont souligné les

représentants des bureaux ATB et Natura, en charge des études.

Concernant le bruit, des études ont ainsi été menées dans un rayon de 500 m autour des points d'implantation, ce qui est supérieur aux exigences fédérales. «Les études montrent que pour les 30 habitations concernées, y compris pour les plus proches (n.d.l.r: deux chalets de vacances situés à 310 m d'une éolienne), les prescriptions seront respectées», a indiqué Daniel Vuilleumier, consultant pour Sol-E.

Impact visuel moindre

Marcel Bärffuss a par ailleurs souligné que l'impact visuel serait bien moindre que celui présenté par un groupe d'opposants en automne 2011, alors que l'emplacement des éoliennes n'était pas encore fixé. Il a

également rappelé que la durée de vie d'un parc éolien était estimée à 20 ou 25 ans.

Chacun pourra en tous les cas se forger une opinion en consultant le dossier auprès des services techniques de Tramelan ou de l'administration communale de Saicourt. Les documents sont également en lien sur les sites internet des deux communes.

Le projet pourra encore être modifié après examen par les offices cantonaux. Les communes seront aussi libres d'organiser un vote consultatif en 2013. C'est le législatif, voire la population en cas de référendum, qui aura toutefois le dernier mot. Quoi qu'il en soit, le projet ne sera pas réalisé avant 2014-2015.

«Nous savons que nous devons rassurer et convaincre. Ce n'est pas gagné d'avance mais je crois dur comme fer à ce projet», a conclu Milly Bregnard. **CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN**



Stefano Griselli (ancien maire de Saicourt), les maires Milly Bregnard et Markus Gerber, ainsi que Franz Bürgi, de Sol-E, ont dévoilé les contours du parc éolien de la Montagne de Tramelan. PHOTO STÉPHANE GERBER